

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Du Conseil Communal de Rolle

Présidence: M. Philippe Blaser, Président

Séance ordinaire du **16 novembre 2021**

Considérant que le préavis municipal N° 4 concernant:

Octroi de servitudes passives sur des propriétés privées communales

Autorisation générale

a été porté régulièrement à l'ordre du jour

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

- vu le préavis de la municipalité du 17 août 2021
- entendu le rapport de la commission permanente d'urbanisme et de mobilité chargée d'étudier cet objet

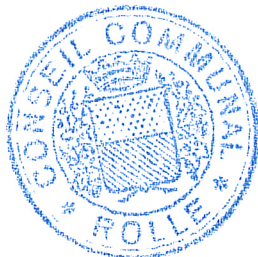
Décide

D'autoriser la Municipalité à octroyer toutes servitudes comportant une charge pour la Commune, notamment en faveur de Romande Energie, de l'AIER, du SIDERE, des services du gaz ou des eaux, ou pour toute autre nécessité des services communaux, ou d'intérêt public – sur les propriétés privées communales, durant la législature 2021-2026.

Cette autorisation est valable pour la durée de la législature, soit du 1^{er} juillet 2021 jusqu'au 30 juin 2026. Elle viendra toutefois à échéance 6 mois après la fin de la législature, soit au 31 décembre 2026.

Ainsi délibéré en séance ordinaire du 16 novembre 2021

Le Président
Philippe Blaser



La Secrétaire
Violaine Cherpillod

